



JAA CH-1950 Sion 1

LAPOSTE

Paola Riva Gapany  
et Yannick Morand,  
candidat-es  
au Conseil national

4-5

La Tribune de  
Mathias Reynard

6

## Cogest plutôt que CEP

Une première résolution urgente intitulée « Une Commission d'enquête parlementaire (CEP) pour faire toute la lumière sur les dysfonctionnements liés aux Celliers de Sion », a été déposée par trois députés UDC, PS et le Centre.

Une autre résolution urgente, co-signée par les chefs de groupe Les Verts, PLR et du Centre sollicitait de « saisir le Cogest dans le cadre du dossier des Celliers de Sion. »

La nuance, déjà, est dans le titre ...

Le rapport du Professeur Dubey l'affirme : « La CCC a une nouvelle fois violé la loi, à un degré de gravité et de répétitivité qu'il faut considérer comme dysfonctionnel ». Pour l'expert, il ne fait aucun doute que le bâtiment tel qu'il existe

Suite en page 2

Edito



## Suite de l'édito

n'aurait pas dû bénéficier d'une autorisation de construire dans cette zone agricole protégée.»

Pour la cheffe de groupe PLR, Sonia Tauss Cornut, la gravité des faits est à relativiser, une CEP n'est pas nécessaire, la Cogest saura «tirer les leçons, mettre en place les mesures correctives, utiles, et s'assurer que cela ne se reproduise plus.»

En politique, il existe des lâchetés bien connues. C'est encore plus vrai en période électorale. Oser dépasser les clivages partisans, faire fi des conflits d'intérêts, se montrer intègre quel que soit l'enjeu exige un courage certain. Dès lors, on ne peut que regretter que dans le cas qui nous occupe, les 89 élu·es sur les 126 présents n'aient pas eu ce courage, ni la volonté de se donner de vrais moyens pour enquêter sérieusement, avec les outils qu'une commission d'enquête parlementaire aurait fournis. Le PLR a tout mis en œuvre pour défendre le président PLR de la Ville de Sion, ain-

si que le président de la CCC, étroitement lié au parti et accessoirement architecte du projet. La majorité du Parlement a suivi, naïve ou complice.

Certes, il n'y a pas mort d'homme. Mais il y a mensonge. Tromperie. Conflit d'intérêt. Violation de la loi par une commission dont les membres sont nommés par le Conseil d'Etat. Trois membres externes et trois membres représentants des services cantonaux en charge de l'aménagement du territoire, des bâtiments et des questions juridiques du département.

Une fois encore, la crédibilité et l'indépendance de nos autorités prennent un méchant coup de canif. On colle un sparadrap sur une fissure et on promet que ça suffira...

Domage, et dommageable pour le Canton !

**Barbara Lanthemann,**  
rédactrice en cheffe

Edito

## Harakiri

**5000 personnes ont défilé à Sion à l'occasion du 14 juin dernier. Des femmes et des hommes. Pour une grève féministe.**

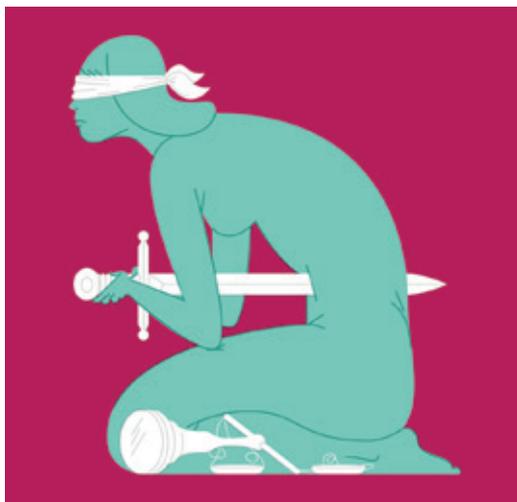
On y a scandé des slogans pour plus de temps, de respect et d'argent.

Du temps. On en est loin, les femmes travailleront une année de plus. Et la droite capitaliste rêve de mettre tout le monde au travail jusqu'à 66 ans !

Du respect. La marge de manœuvre est encore immense ! Par exemple, accorder une augmentation de salaire égale au renchérissement pourrait figurer parmi les objectifs premiers de certains grands groupes dont les bénéfices se calculent en milliards.

De l'argent. La réforme de la LPP fera mal, en particulier aux femmes. On ne cotisera pas dès le 1<sup>er</sup> franc gagné pour le 2<sup>e</sup> pilier, les travailleuses à temps partiel, qui cumulent tâches éducatives, domestiques et emploi, se contenteront de l'AVS...

Les femmes de droite n'ont pas défilé, elles. Normal, elles participent activement au sabotage de ces trois principes fondamentaux pour une vie digne. Les élire en octobre prochain, parce qu'elles sont femmes, reviendrait à se faire harakiri !



Carte blanche

**Barbara Lanthemann**

# Un bel été militant !

Le dernier numéro du **Peuple.VS** avant la pause estivale est entre vos mains. Si de coutume, l'été est perçu comme une période plutôt calme en politique, cette année, elle est synonyme d'engagement et de militantisme. Nous ouvrons la campagne pour les élections fédérales, qui nécessiteront l'engagement de beaucoup de gens dans le parti pour faire rayonner le PSVR, ses idées et ses candidat-es auprès de la population.

Cela ne vous aura pas échappé (du moins je l'espère!), cette année, nous sommes en pleine campagne pour les élections fédérales. Nous pouvons compter sur des candidatures fortes qui se sont engagées à porter nos valeurs sur la liste du Conseil national ainsi que dans la campagne pour le Conseil des Etats. De la même manière, les candidatures des Jeunesses socialistes du Valais romand, des Femmes socialistes du Valais romand et du PS60+ du Valais romand sont autant de camarades qui s'engageront derrière nos valeurs et que nous pouvons déjà remercier pour cela.

**Je vous rappelle également la date du souper de soutien du PSVR le samedi 19 août 2023 à Grône.**

Il nous appartient à nous de leur apporter désormais tout le soutien nécessaire pour que le PSVR sorte grandi de cette campagne. Notre parti fait de la politique pour des idées. Nous l'avons montré avec un programme électoral fort de dizaines de mesures concrètes pour améliorer la vie des gens. Mais ces idées se cristalliseront cet été autour de notre candidate au Conseil des Etats ainsi que de nos candidates et candidats au Conseil national, qui seront en première ligne pour les porter auprès de la population.

Chaque mobilisation, même petite, permettra de renforcer notre campagne: que vous souhaitiez envoyer quelques cartes postales, distribuer des flyers dans votre quartier, participer à nos actions sur le terrain, partager du contenu sur les réseaux sociaux, appeler des électrices et électeurs ou simplement faire un don au parti ou à des candidat-es, le parti a plus que jamais besoin de vous durant les prochains mois, camarades!

## Récoltes

Nous avons également divers référendums et initiatives en cours. Sur le plan national, l'initiative pour un fonds climat, l'initiative pour l'inclusion et l'initiative pour un droit de cité moderne sont soutenues par le PS Suisse. Vous trouverez de plus amples informations à leur sujet sur le site du PS Suisse: [www.pssuisse.ch](http://www.pssuisse.ch).

Au niveau cantonal, nous récoltons actuellement des signatures pour le référendum contre la loi sur l'ouverture des magasins. Nous devons faire vite et fort: nous disposons d'un délai d'une dizaine de semaines pour le faire aboutir, et le sujet est capital.

Notre initiative pour un salaire minimum est également en phase de récolte. Une telle initiative a été approuvée le 18 juin dernier dans le canton de Zurich par la population. Cela montre que le peuple est convaincu par l'idée. A nous de nous engager pour faire de même en Valais.

## Souper de soutien

Je vous rappelle également la date du souper de soutien du PSVR le samedi 19 août 2023 à Grône. Les informations vous sont parvenues par courriel ou courrier, et les détails logistiques suivront. Il est important de vous mobiliser pour y venir: cette année, ce souper servira à lancer la campagne pour nos candidat-es et à récolter des fonds pour notre campagne commune. Je compte sur vous toutes et tous pour qu'il soit un succès!

# PARTICIPATION

Le PSVR compte sur ses membres et sympathisant-es pour construire une société plus solidaire. Il est néanmoins compliqué de coordonner chaque activité au niveau local à l'échelon cantonal. Renseignez-vous donc auprès des candidat-es ou des comités de vos sections ou fédérations, proposez-leur des idées!

Je vous souhaite un bel été et me réjouis de vous retrouver sur le terrain pour cette campagne!

**Clément Borgeaud,**  
président du PSVR

Le mot du Président





## Paola Riva Gapany, candidate au Conseil national

**Lutte contre la pauvreté : Osons l'économie circulaire, même en Suisse !**

L'économie circulaire est un sujet d'actualité. Elle repose sur la minimisation des déchets et l'optimisation des ressources. Cela implique de prolonger la durée de vie des produits, d'encourager la réutilisation ainsi que le recyclage et de promouvoir la consommation responsable. L'économie circulaire est un modèle écologiquement vertueux. Cependant l'économie circulaire est plus qu'un modèle écologique ; elle a récemment fait l'objet d'une attention accrue en tant que moyen de favoriser dans les pays en voie de développement, une croissance durable tout en répondant aux défis sociaux, comme la lutte contre la pauvreté.



La pauvreté touche la Suisse, soit 8.7% de la population en 2021, selon l'Office fédéral de la statistique. Ce chiffre augmente depuis 2014 : 745'000 adultes et 134'000 enfants sont en situation de pauvreté, alors que 1,25 million de personnes en sont menacées. Ne pas disposer d'un logement décent, ne pas accéder aux soins de santé, manquer de liens sociaux sont autant de signes de la pauvreté qui frappe notamment les familles monoparentales, les personnes âgées seules, les chômeurs de longue durée ou les personnes peu formées.

Comment l'économie circulaire peut-elle aider à lutter contre la pauvreté ? Tout d'abord, l'économie circulaire a le potentiel de créer de nouveaux emplois durables, dans des secteurs tels que le recyclage, la réparation, la location ou le partage de biens. Cela pourrait en particulier bénéficier aux personnes peu formées, aux chômeurs de longue durée et aux jeunes entrant sur le marché du travail.

Ensuite, l'économie circulaire contribue à réduire les coûts de la vie. Par exemple, le partage ou la location de biens permet de bénéficier d'objets

de qualité sans avoir à les acheter. De même, acquérir des produits d'occasion ou réparés peut être moins cher que d'acheter neuf, tout en contribuant à la réduction des déchets.

Par ailleurs, la mise en place de systèmes d'échanges locaux, tels que bricothèque, favorise une économie de proximité, génératrice de liens sociaux, tout en soutenant le pouvoir d'achat des plus démunis.

Toutefois, pour que l'économie circulaire contribue efficacement à la lutte contre la pauvreté, un certain nombre de conditions doivent être remplies. Cela comprend : une formation adéquate pour que les travailleurs puissent profiter des nouvelles opportunités, des politiques publiques favorisant le développement de l'économie circulaire, un accès équitable pour toutes et tous aux avantages offerts, soutenir et donner de la visibilité aux acteurs de l'économie circulaire ainsi qu'un cadre légal clair. Nous sommes sur le bon chemin car une initiative parlementaire visant à introduire un indice de réparabilité a été adoptée par le Conseil national en mai 2023. Mais le chemin est long...

Par exemple, il est important de veiller à ce que les produits et services de l'économie circulaire ne soient pas uniquement accessibles aux plus aisés ou aux bobos. Cela pourrait être réalisé grâce à des régulations appropriées et à des incitations financières pour les entreprises qui s'engagent dans cette voie.

**L'économie circulaire a le potentiel de créer de nouveaux emplois durables, dans des secteurs tels que le recyclage, la réparation, la location ou le partage de biens.**

En somme, l'économie circulaire offre même en Suisse, une opportunité prometteuse de s'attaquer à la pauvreté tout en favorisant une croissance plus respectueuse de l'environnement. Il est temps de saisir cette chance et de faire de notre pays un leader de l'économie circulaire.

**Paola Riva Gapany,  
députée au Grand Conseil,  
candidate au Conseil national**

# Yannick Morand, candidat au Conseil national

Madame Irma et les votations du 18 juin

Nous voici fin juin et il n'était nullement nécessaire d'avoir une boule de cristal pour avoir anticipé un oui à l'imposition minimale des grandes entreprises. Ce texte a néanmoins été rejeté par une partie de la gauche dont une majorité de l'électorat du PS. Pour bien comprendre le refus de ce projet, un bref rappel du contexte en 3 points s'impose.

1. L'OCDE estimait en 2017 que les grandes entreprises économisent chaque année jusqu'à 230 milliards d'euros d'impôts au niveau mondial.
2. En 2013 lors des premières discussions au sujet de cet impôt, le taux minimal proposé était de 21 %. Grâce à un intense travail des lobbyistes des multinationales et avec le soutien des milieux économiques et des partis de droite, ces 21 % ont été amputés de 6 %, pour arriver à un « compromis » de 15 %.
3. Le taux d'imposition moyen sur les bénéfices a drastiquement chuté en 20 ans pour passer de 33 % à près de 23 % (moyenne OCDE).

Et la Suisse dans tout cela me direz-vous ? La Suisse profite allègrement de cette situation et son statut de paradis fiscal (justifié) continue d'attirer de nombreuses entreprises parmi les plus polluantes et inutiles du monde. Le canton le plus célèbre en la matière étant Zoug avec un taux d'imposition de 11 %.

Et où se situe le problème avec l'acceptation de cette loi qui permet à la Suisse de percevoir environ CHF 2 milliards de recettes supplémentaires ? Le problème vient de la répartition. 75 % iront aux cantons tandis que seulement 25 % iront à la Confédération. Certains cantons (parmi lesquels Zoug et Bâle-Ville) ont déjà annoncé qu'ils réinjecteraient l'intégralité de cet argent sous forme de subventions pour les multinationales. Dit simplement, cette hausse d'impôt n'en est pas une, car l'argent qui est pris d'un côté est redonné de l'autre côté à ces mêmes entreprises, simplement sous une autre forme. Voilà pourquoi la droite et les entreprises ont accepté sans broncher cette réforme imposée par l'OCDE et le G20.

Qu'aurait-on pu faire avec une meilleure répartition de cette manne supplémentaire ? Les projets qui auraient pu bénéficier de ce financement ne manquaient pas : 13<sup>e</sup> rente AVS, amélioration du 2<sup>e</sup> pilier, congé parental, soutien à la mobilité douce, projets pour des énergies renouvelables,

etc... Des projets souvent rejetés par la droite sous prétexte que leur financement n'est pas assuré. Et lorsque des recettes supplémentaires sont prévues, les milieux bourgeois décident qu'il est préférable de les attribuer aux multinationales.

N'oublions pas que ces multinationales utilisent les routes publiques pour distribuer leurs produits, payées par nos impôts. Ces multinationales utilisent les cerveaux et les bras d'employé.es formé.es dans des écoles publiques, payées par nos impôts. Ces multinationales bénéficient des crèches publiques pour que leurs employé.es puissent faire garder leurs enfants, financées par nos impôts. La liste de tous les avantages dont jouissent les entreprises est longue. Elles ont donc un devoir et une responsabilité de contribuer à la juste valeur de l'environnement et des infrastructures dont elles disposent et aussi à la hauteur de leurs moyens colossaux.



Nous pouvons bien augmenter les salaires minimaux (mesure que je soutiens évidemment) ou encore baisser de quelques francs les charges pesant sur les ménages, mais si nous voulons vraiment améliorer la qualité de vie de la population, il faut aller chercher l'argent là où il est. **Nous avons besoin d'hommes et de femmes politiques courageux/ses et d'une vision ambitieuse pour notre politique économique**, car les enjeux sont trop importants pour les laisser entre les mains des entreprises privées et de leurs représentants au sein des instances politiques. Et pour l'instant, Madame Irma ne connaît pas encore le résultat des élections fédérales du 22 octobre prochain.

**Yannick Morand,**  
directeur adjoint Fondation Compétences  
Bénévoles, candidat au Conseil National





# Soins dentaires, contre-projet du Conseil d'Etat

« 27 % des personnes interrogées en Valais déclarent avoir renoncé à une consultation chez le dentiste pour des raisons de coûts. »

## Pourquoi le PS développe-t-il autant d'énergie pour intervenir dans ce domaine ?

Selon une récente étude de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS), 27 % des personnes interrogées en Valais déclarent avoir renoncé à une consultation chez le dentiste pour des raisons de coûts. Ce chiffre est tout simplement énorme. En Suisse, les ménages assument 80 % des charges liées aux soins dentaires, ce qui représente 3,9 milliards de francs !

## Bon, mais reporté sur l'entier de la population, c'est encore acceptable non ?

On parle d'une moyenne de 455.- par personne et par année, c'est loin d'être négligeable pour de nombreux ménages.



## C'était le constat du PS Valais romand, qui avait lancé une initiative cantonale pour créer une assurance dentaire universelle. Où en est-on ?

Esther Waeber-Kalbermatten avait mis sur pied un groupe de travail pour mettre autour de la table les initiants, mais également les professionnels des soins bucco-dentaires. Un gros travail a été fourni et un rapport proposait toute une série de propositions et de pistes. Cette commission extraparlamentaire privilégiait une approche ciblant précisément certains groupes-cibles plus sensibles : les jeunes, les personnes en EMS, les femmes enceintes, les personnes en institutions sociales ou encore les personnes issues de l'immigration.

## Et qu'est-il advenu de ces propositions ?

Ces mesures ont quasiment été toutes reprises dans le projet du Conseil d'Etat. Ce sont des mesures assez simples à mettre en œuvre.

## Simple, mais elles ont un coût ?

Ces mesures vont coûter environ 820 000.- et le montant total du projet devrait atteindre environ 1,8 million de francs.

## Ce million supplémentaire servira à quoi du coup ?

Pour le Conseil d'Etat, il était important de couvrir un autre public cible : celles et ceux qui renoncent aux soins pour des raisons financières. C'était du reste l'objectif premier de l'initiative populaire qui avait été lancée.

## Donc ce n'est pas vraiment une « assurance dentaire » ... mais ça ressemblera à quoi ?

Il s'agira d'une aide de 500 francs par an et par ménage bénéficiaire. Celles et ceux qui auront droit à cette aide pourront se faire rembourser leurs frais dentaires jusqu'à ce montant.

## Combien de ménages toucheront cette aide ? Seuls les ménages le plus démunis seront soutenus ?

Selon les projections effectuées, ce soutien représente environ 2500 ménages. Par contre, il ne s'agit pas des plus démunis. En effet, les frais dentaires des personnes à l'aide sociale ou au bénéfice de prestations complémentaires sont déjà pris intégralement en charge. Ce sont donc les personnes qui ont un revenu, mais dont celui-ci ne suffit pas pour prendre en charge des coûts inattendus par exemple ou qui risqueraient de renoncer aux contrôles annuels pour des raisons financières.

## Quelle sera la suite des procédures ?

Le projet a été transmis au Grand Conseil pour qu'il entame sa phase parlementaire. Si le parlement soutient la vision du Conseil d'Etat, on pourrait imaginer une entrée en vigueur pour 2025.

## Et qu'en pensent les professionnels ?

Les retours de la consultation ont été globalement très positifs et le médecin-dentiste conseil du canton a également participé à la conférence de presse pour saluer les avancées que permet ce projet pour la prise en charge de populations plus sensibles.

C'est très réjouissant de pouvoir travailler et collaborer ainsi !

# Renforcement du soutien pour les soins dentaires en Valais

## Mesures de prévention

Inégalités en matière de santé bucco-dentaire

- Facteurs économiques
- Facteurs sociaux (niveau de formation)

Incidatif économique pas suffisant

Mesures ciblées

Fr. 1.- investi dans la promotion de la santé bucco-dentaire → Fr. 13.- économisés sur les soins

## Publics cibles

Femmes enceintes

- Recommandations aux gynécologues

Enfants en âge préscolaire

- Flyer d'information à distribuer aux parents

Enfants en âge scolaire

- Étendre les séances d'instruction jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire
- Étendre le financement de 40 % des soins dentaires conservateurs (hors orthodontie) jusqu'à 18 ans

Personnes issues de la migration et de l'asile

- Renforcer l'information sur la prévention médicodentaire (programme Femmes-Tische)

Adultes de condition économique modeste

- Proposer des consultations médico-dentaires

Personnes en situation de handicap

- Recommander aux institutions de nommer un médecin-dentiste répondant

Personnes en situation de précarité et d'exclusion

- Recommander la nomination d'un médecin-dentiste répondant

Personnes âgées

- Introduire une consultation médico-dentaire dans les 3 mois suivant l'entrée en EMS

## Projet pilote en EMS

Concept et projet élaboré en commun avec l'AVALEMS

- Nomination d'un médecin-dentiste répondant par EMS
- Désignation d'un référent membre du personnel en santé bucco-dentaire par EMS

- Formation des référents dans un cours centralisé et du personnel directement dans les EMS

- Programme individualisé de maintenance de l'hygiène bucco-dentaire pour chaque résident

- Mesures de fluoration collectives et individuelles

## Aide financière aux soins dentaires

Aide financière ciblée pour les personnes de condition économique modeste

- 500 francs par an et par ménage bénéficiaire
- Pour le remboursement des frais dentaires
- Sur présentation des factures dentaires

Basé sur système existant (fonds cantonal pour la famille - FCF)

- Ayants-droits éligibles: familles (couples ou personnes seules avec enfant) au bénéfice d'une allocation de ménage
- Limites de revenus: selon attribution de la classe du FCF
- Notification conjointe au paiement de l'allocation de ménage
- Permet de limiter les coûts administratifs

2'500 ménages potentiellement bénéficiaires en 2021

1 million de francs par année (70% canton, 30% communes)

Souplesse accordée au Conseil d'Etat

- Budget total alloué
- Montant de l'aide financière
- Limites de revenu
- Art. 45c LALAFam
- Art. 2, al. 1, let. h LHarm pour le financement

## Le Dico romand

### Foutimasser :

s'occuper à quelque chose d'inutile, s'agiter en vain.  
Traîner en préparant peut-être quelque chose de louche.



# Grande manifestation cantonale pour le pouvoir d'achat, le 2 septembre à Sion

Avec le retour d'une inflation galopante, les salarié-es et les rentiers/ères de ce pays subissent une attaque contre leur pouvoir d'achat sans précédent !

En effet malgré une conjoncture plus que florissante, les bénéfices qui s'accumulent année après année, le plein emploi, les patrons refusent d'indexer les salaires à l'inflation et les pouvoirs publics laissent piteusement tomber les retraité-es en leur infligeant le même sort ! Nous ne parlons même pas ici, crise de lèse-majesté patronale, d'augmentation réelle des salaires !

Pour dénoncer la rapacité patronale, Unia a même dû décerner en début d'année « la râpe d'or » à une association patronale particulièrement pingre. Nous avons également été contraints de saisir les instances cantonales pour que les salarié-es d'une entreprise plus que prospère de la chimie montheysanne octroie la pleine compensation du renchérissement à son personnel.

Cet état de fait signifie, dans le contexte actuel, que lors des négociations les patrons donnent exactement ce qu'ils veulent à leurs salarié-es, au mépris de toute logique et de tout souci de répartition équitable de la richesse produite.

En nous basant sur l'histoire économique cantonale récente, nous pouvons constater que seuls les secteurs, les professions ou les branches dans lesquels les salarié-es sont en mesure d'exercer

une réelle pression sur les patrons, ceux-ci octroient des augmentations décentes à leur personnel.



## Le Syndicat.

Fort de cet amer mais néanmoins réaliste constat, le syndicat Unia a l'impératif moral d'organiser, de proposer un cadre qui permette à l'ensemble du monde du travail valaisan d'exprimer sa détermination à obtenir son dû.

Pour exercer cette saine pression nécessaire sur les associations patronales valaisannes ainsi que sur les pouvoirs publics, nous invitons donc l'ensemble des salarié-es et des retraité-es du canton à participer à une grande manifestation cantonale pour le pouvoir d'achat **le samedi 2 septembre à Sion.**

Il est du devoir et de la responsabilité de chacune et de chacun de prendre part à cette première mobilisation cantonale pour, qu'ensemble, nous fassions revenir les patrons et leurs associations dans une voie qui permette a minima aux habitantes et habitants de ce canton de ne plus s'appauvrir en assurant le maintien de leur pouvoir d'achat.

**Blaise Carron,**  
secrétaire régional d'Unia Valais



# Classe ouvrière, classe populaire, classe moyenne, 99% ? !

Mais qui sommes-nous et pourquoi luttons-nous ensemble ?

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, certain-es sociologues et politiques développent l'idée de classes sociales antagonistes, entre un prolétariat dominé et une élite bourgeoise toute puissante. Tout d'abord, Karl Marx souhaite que le prolétariat se reconnaisse comme une classe sociale homogène et internationale pour défendre ses propres intérêts. Cette classe ouvrière est principalement orientée vers le salariat et le travail manuel. Mais l'analyse que fait Pierre Bourdieu, un siècle après, nous apprend qu'une classe sociale ne peut être uniquement définie par son capital économique (Chauvel, 2001). Une importance significative doit être donnée au capital culturel, soit au niveau de formation ou à l'accès à la culture et au pouvoir. Dès lors la distinction de classe devient beaucoup plus complète et complexe, et la définition mérite une mise à jour en incluant des paramètres « culturels » et « sociétaux ».

Mais ces visions et ces théories sur les classes sociales et leurs antagonismes ont été bouleversées lors des « Trente glorieuses ». En effet, une étonnante classe moyenne, englobant toute personne qui n'est ni riche ni pauvre, est apparue avec l'impression que nous appartenons à une Humanité unie, avec l'Etat providence comme sécurité et la méritocratie capitaliste comme objectif personnel. En outre, la progressive disparition d'ouvrier-ères au profit d'employé-es du tertiaire a rendu la classe ouvrière désuète. Toutefois, accepter l'existence d'une classe moyenne, qui serait indépendante et affranchie de la domination des élites bourgeoises et du capital, revient à accepter la pérennité de la domination capitaliste sur le vivant.

En effet, croire en cette classe moyenne aujourd'hui, c'est faire fi d'un constat sociologique sur les couches de la société européenne (Hurgée, Penissat, Spire, 2017) : en Europe 43% des actifs/ves sont considéré-es issu-es des classes populaires, 38% des classes moyennes et 19% des classes supérieures qui détiennent le plus

fort capital culturel, économique et le pouvoir politique. Cette recherche se détache à la fois de l'idée que les classes populaires sont forcément très pauvres et refuse d'opposer une oligarchie réunie derrière le 1%, face au 99%. Nous comprenons à présent que la majorité des travailleurs/euses du XXI<sup>e</sup> siècle appartiennent aux classes populaires et que le pouvoir économique et politique n'est réellement détenu que par une minorité de 19%. Ainsi, nous pouvons dire que nous, travailleurs/euses, appartenons à une même classe, qui produit biens et services et qui est constamment écartée de la redistribution des profits et des décisions stratégiques et économiques ! En un mot, nous sommes la classe travailleuse !

Enfin, j'affirme fièrement que notre classe travailleuse est unie et hétéroclite, internationale, composée de femmes et d'hommes, de personnes LGBTIQ+, d'apprenti-es et de diplômé-es universitaires, mais aussi de personnes handicapées et marginalisées. Bref la classe travailleuse comporte autant de différences qu'elle comporte de personnes. Anne-Catherine Wagner (2020) le dit : « il est paradoxal de considérer un espace économique international et de croire que la question des classes sociales se borne aux frontières nationales ». Nous rajouterons qu'il est inimaginable de défendre la classe travailleuse et d'omettre, voire de discriminer, une partie de ses composantes.

Camarades, il y a urgence à recréer une conscience collective autour de la classe travailleuse. Clamons haut et fort notre unité et défendons nos intérêts communs et ne reculons jamais dans les bas-fonds réactionnaires qui visent à nous diviser. Soyons féministes, syndicalistes, antiracistes, antifascistes, écologistes et n'oublions jamais que nous ne serons libres uniquement lorsque toutes les personnes qui composent la classe travailleuse le seront !

Alexandre Bochatay, JSVR





# Le POP-Valais-Wallis a désigné ses candidat-es pour le Conseil national

Le 29 avril dernier à Martigny, le POP-Valais-Wallis, au cours d'une AG suivie d'une conférence de presse, désignait ses candidat-es pour les élections 2023 au Conseil national (le parti ayant choisi de ne pas concourir pour le Conseil des Etats). C'est la première participation aux élections fédérales du POP refondé dans la région en 2019.

Après cinq ans d'existence, le nouveau POP Valais-Wallis est heureux de figurer dans une élection où, tout en ayant conclu un apparentement avec les autres forces de gauche, il pourra défendre clairement ses différences en ayant sa propre liste. En effet, s'il est actif depuis 2019 dans la gauche valaisanne, ayant lancé l'initiative pour le salaire minimum et fait élire cinq conseillers dans les parlements communaux, il a dû jusqu'à maintenant figurer sur des listes communes de gauche où il manquait de visibilité.

Le parti présentera huit candidates et candidats pour huit sièges.

- Fred Nouchi, 56 ans, employé des transports publics
- Jacqueline Lavanchy, 58 ans, spécialiste en communication sur l'environnement
- Ocilene Kirsch Da Silva, 46 ans, aide infirmière
- Yves Niveaux, 66 ans, infirmier psychiatrique retraité
- Adrien D'Errico, 37 ans, travailleur social
- Jean-Marie Meilland, 69 ans, enseignant retraité
- Johan Donnet-Descartes, 29 ans, employé d'usine électrique
- Samuel Verly, 22 ans, étudiant

Le slogan du parti pour ces élections sera « Par le Peuple et Pour le Peuple / Pour n'Oublier Personne ». Comme l'a souligné Fred Nouchi « nous nous engageons en faveur d'un Parlement socialement plus humain et plus représentatif du monde ouvrier et des milieux populaires ».

Les candidat-es ont indiqué leurs priorités. Parmi celles-ci, on notera l'engagement de Fred Nouchi pour 100 % de conventions collectives et celui de Jacqueline Lavanchy pour l'environnement, les droits humains, les droits des femmes et les droits des animaux. Ocilene Kirsch a insisté sur le droit à la formation et sur des salaires justes et Yves Niveaux se préoccupe notamment des



caisses maladie « qui nous font payer le prix fort pour nous couvrir ». Adrien D'Errico défendra de bonnes conditions de vie pour toutes et tous et se souciera particulièrement des plus vulnérables. Jean-Marie Meilland veut se battre pour une société différente, moins individualiste, moins matérialiste et plus solidaire.

Johan Donnet-Descartes a mis en avant le besoin d'un changement radical et « le droit [des travailleurs/euses] de contrôler leur lieu de travail et de participer à la prise de décision économique ». Samuel Verly quant à lui met entre autres en évidence l'urgence écologique et l'amélioration des transports publics.

Le POP-Valais-Wallis ne compte bien sûr pas gagner, mais seulement progresser et préparer les élections communales 2024 où il est mieux placé pour obtenir des sièges.

En tout cas, les huit candidat-es feront leur possible pour montrer que notre parti peut être utile aux habitant-es du canton !

**Jean-Marie Meilland**

Le PeupleVS ne paraîtra plus le vendredi, à notre plus grand regret.

Pour des raisons organisationnelles et tarifaires, la Poste nous fait savoir que l'envoi devra dorénavant se faire en courrier B. Le PeupleVS arrivera dans vos boîtes à lettres le mardi, au plus tard le mercredi.

Nous continuerons à œuvrer en faveur de ce journal mensuel de gauche, unique en Valais.

Nous vous remercions pour votre fidélité et votre soutien et vous souhaitons un merveilleux été. Petite pause estivale oblige, nous nous retrouverons fin août.

# Du travail pour les mères!

Chers et chères Camarades,

Le travail d'une mère de famille est un labeur ô combien difficile. Celle-ci n'a aucun manuel théorique ni de cours pratique afin de se préparer au mieux avant d'endosser ce rôle. Tous les métiers disposent de ces moyens afin que les travailleurs puissent bénéficier d'un savoir-faire et garantir la longévité du travail à effectuer.

Mon coup de gueule au sujet des mères de famille, c'est le manque d'ouverture du patronat. En effet la mère de famille accomplit chaque jour de nombreux travaux variés et indispensables : enseignante, éducatrice, infirmière, femme de ménage, gestion administrative, comptable et bien d'autres que j'oublie certainement. Et pourtant, après avoir accompli toutes ces tâches pour la famille et la patrie, il est quasi impossible de retrouver un emploi!

Nous savons toutes et tous ce qu'est une mère de famille, mais n'avons-nous pas oublié au fil des années que grâce à celle-ci, nous sommes devenus ce que nous sommes aujourd'hui?

Effectivement, dans le monde dans lequel nous vivons, le travail est uniquement soutenu sur le secteur secondaire et tertiaire. Que faisons-nous du secteur primaire qui regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles? Dans ces secteurs d'activité, les mères et les pères de familles travaillent dur pour gagner peu.

Quand nous rendrons-nous compte que nous faisons fausse route, que les métiers du secteur primaire sont les moins soutenus, où l'on gagne le moins? Ce sont aussi les plus essentiels à notre survie, chaque être humain doit se nourrir.

Fini la politique de l'autruche, levons-nous pour dire notre ras le bol.

Ces femmes ont donné leur temps pour l'éducation, elles ont fait don de soi pour donner à leurs enfants tout l'amour ainsi que pour leur prodiguer soin et partager un environnement stable pour leur progéniture.

N'oublions pas que les enfants d'aujourd'hui seront les gouverneurs de notre pays de demain.

A nous camarades de nous lever et de soutenir ces mères de famille qui n'en peuvent plus d'être rejetées par la société et le monde du travail. Nous

devons lutter contre ce fléau. Sommes-nous là juste pour payer nos impôts, les assurances, les prestations sociales?

A nous camarades d'arrêter cette dégradation et de monter au front pour lutter et soutenir ces mères de famille qui donnent tant de leur temps pour notre pays.

C'est grâce à ces femmes si dévouées que nous avons la chance d'avoir de GRANDES personnalités qui font de notre pays un endroit sûr et paisible pour y vivre.

Le travail d'une mère de famille ne se chiffre pas en temps, en argent, mais en amour donné à son ou ses enfants. En effet c'est une cause qui me tient à cœur de défendre. L'argent ne fait pas le bonheur, mais il y contribue.



Pour conclure, je dirais que la plus belle des récompenses pour une mère est de voir que son enfant a réussi et qu'il est respecté par son prochain.

Nos voisins nous traitent de petits suisses, certes en superficie, mais le peuple qui y réside est bien plus grand que l'on ne peut imaginer.

**Roxane Jacquemettaz,**  
conseillère communale, Isérables



# Oui

A renvoyer à

Le Peuple.VS  
Rue de Conthey 2  
1950 Sion

Je m'abonne  
au Peuple.VS

Abonnement annuel : Fr. 95.-

Abonnement de soutien : Fr. 130.-

Abonnement membres JSVr : Fr. 50.-

ou directement sur le site:  
[www.lepeuplevs.ch](http://www.lepeuplevs.ch)

Nom / Prénom

Adresse

NP / Localité

Téléphone / Mobile

Courriel



19 août à Grône  
Souper de soutien du PSVR

22 août à 19 h 00  
Conseil de parti

9 décembre à 14 h 30  
Congrès du PSVR



Parti socialiste  
du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant-e-s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVR. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse: [redaction@le-peuplevs.ch](mailto:redaction@le-peuplevs.ch) (max. 1700 caractères).

Impressum

Le vengeur masqué



Jacques Melly disait en 2019, au sujet de la chasse aux trophées, que « cet aspect de la régulation ne correspond plus aux *mentalités actuelles*, je crois qu'on en est tous conscients... ». Le principe du cow-boy américain plein aux as, qui venait en Valais muni de sa liasse de dollars pour dégommer un vieux bouquetin semblait avoir pris du **plomb** dans l'aile...

Du **plomb** dans la cervelle, c'est ce que la majorité du Grand Conseil n'a pas, puisqu'elle estime que la pratique qui rapportait autrefois un demi-million devrait être remise à l'ordre du jour. Billie Joe s'y prendra à quatre fois pour tuer l'animal, tirant comme un manche, sous les yeux ébahis du chasseur local...

On tire son chapeau à plume au député Frédéric, élu sous la bannière des verts, aujourd'hui « indépendant », qui s'associe à cette gabegie sans même avoir été menacé de prendre du **plomb** dans les fesses...

Ne reste plus qu'à espérer que le Conseil d'Etat ne pète pas les **plombs** lui aussi et rende une réponse conforme à la *mentalité actuelle*!

Mensuel  
12<sup>e</sup> année

Site internet: [www.lepeuplevs.ch](http://www.lepeuplevs.ch)

Rédaction: Barbara Lanthemann  
[redaction@le-peuplevs.ch](mailto:redaction@le-peuplevs.ch)

Abonnement: annuel CHF 95.-  
de soutien CHF 130.-  
supplémentaire CHF 5.-  
membres JSVr CHF 50.-  
[abonnement@le-peuplevs.ch](mailto:abonnement@le-peuplevs.ch)

Tarifs de publicité: CHF 200.- (1/8 page)  
CHF 400.- (1/4 page)  
CHF 800.- (1/2 page)  
CHF 1600.- (page complète)

Administration et publicité: Le Peuple.VS  
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion  
079 443 76 41  
[publicite@le-peuplevs.ch](mailto:publicite@le-peuplevs.ch)

Maquette: Stampo SA - Romaine Zufferey

Parution: 11 numéros par année